le Gouvernement pour se procurer les revenus additionnels qu'il lui faut en vue des services publics du pays, mais je les fais parce que je crois qu'elles sont dans l'intérêt public et qu'elles se recommandent d'elles-mêmes à la Chambre et au pays.

M. W. F. MACLEAN (York-sud): Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre voudra bien écouter avec indulgence ce que j'ai à dire sur les questions que soulèvent ces mesures et les déclarations du ministre des Finances. Les propositions que ce dernier a faites aujourd'hui en vue de prélever une somme suffisante pour les engagements du pays et pour notre contribution à la guerre ont mon approbation, et je suis sûr qu'elles auront celle du peuple de ce pays. Il nous faut nécessairement contribuer à soutenir l'honneur de l'empire, et nous le ferons de deux manières, par de l'argent et par l'envoi de troupes sur le théâtre des hostilités.

Ce sentiment a été fort bien exprimé aujourd'hui des deux côtés de la Chambre, mais tout en ayant à réunir des fonds pour faire face aux dépenses ordinaires du pays et aux nécessités de la guerre, à cause de l'extraordinaire situation qui s'est produite ici, il nous faut pareillement prendre les mesures pour conduire les affaires ordinaires de ce pays. Nous devons faire quelque chose pour l'empire, mais nous devons aussi faire quelque chose pour le Canada. Le ministre a mentionné dans son discours que les affaires se trouvaient plus ou moins embarrassées par le fait de cette grande guerre survenue en Europe et dans laquelle nous sommes entraînés. Il faut cependant faire marcher les affaires du pays; il faut que nos manufactures continuent à fonctionner et à donner de l'ouvrage à nos gens. Cette mesure est prise, il est vrai, en vue de la guerre et il s'agit de source de revenus pour le Canada, mais il faut en même temps trouver un moyen-et ceci se rapporte à la situation générale du pays-d'accroître la circulation et les ressources de ce pays dans l'intérêt du commerce. La présente émission de billets du Dominion est de 30 millions de dollars, avec une réserve d'or de 25 p. 100. Le ministre des Finances propose de porter cette émission à 50 millions de dollars, ce dont je le félicite; mais cela suffirait-il?

Ce pourra être suffisant pour les dépenses ordinaires du pays et pour les dépenses spéciales que la guerre nécessite; mais a-ton pourvu aux besoins du commerce et pris des mesures pour prévenir, s'il est possible, la stagnation qui menace les industries de ce pays. Le Gouvernement devrait se faire autoriser à accroître l'émission des billets du Trésor jusqu'à 100 millions au moins et à garder à 25 p. 100, s'il est nécessaire, la réserve d'or. Afin de trouver de l'or en quantité suffisante pour maintenir la réserve à 25 p. 100 il nous faudra peutêtre émettre des obligations. En temps de guerre, il serait peut-être nécessaire d'avoir une réserve d'or de 25 p. 100; une réserve de 15 p. 100 ne répondrait probablement pas aux circonstances. Je n'entrerai point dans les détails de la chose; mais il y a absolue nécessité d'accroître l'émission des billets du Dominion fort au delà de ce que propose le ministre, et l'on pourra se procurer l'or nécessaire au maintien de cette circulation de la meilleure manière possible.

Le ministre a fait aussi la proposition de se servir de billets du Trésor indéfiniment pour les besoins de l'industrie.

A propos de la circulation canadienne, j'ai dit à la Chambre précédemment qu'il nous serait utile d'avoir dans ce pays un système d'escompte comme il en existe aujourd'hui aux Etats-Unis et pour lequel on y a organisé une série de banques de réserve, établies un peu partout sur le territoire. L'idée mère du projet est de n'avoir plus à compter sur les banques pour la circulation et pour le crédit du pays, mais de faire que la circulation ait pour fondement le crédit du pays, au moyen de billets nationaux garantis par une réserve d'or et aussi par un accroissement de la circulation à l'aide de banques de réserve ou banques d'escompte, qui escompteraient à nouveau pour les banques les effets de commerce et d'autres valeurs qui leur sont présentés. Etant donnés nos engagements et cette malheureuse guerre, il nous faut au Canada avoir non seulement le moyen d'augmenter les ressources de l'administration pour la guerre et les besoins ordinaires, mais assurer au pays une circulation qui permette aux affaires de marcher.

On dira peut-être que nos banques sont en état d'y pourvoir; mais cela est-il bien vrai? En présence de cette guerre, le Gouvernement peut-il, aujourd'hui, demander assistance aux banques de ce pays? La totalité de l'actif disponible de nos banques est à l'heure qu'il est de 1,500 millions de dollars. Malgré cela, le ministre du Commerce a semblé nous dire qu'il ne voit guère de chance d'obtenir des banques l'argent qu'il faudrait pour faire face aux besoins particuliers dont il parle et qu'il lui faudra faire un emprunt au dehors.

[M. A. K. Maclean.]